

LA RESISTANCE SPIRITUELLE

par Norbert CALDERARO

ancien magistrat, diplômé de Sciences-Po Grenoble

(livre publié par les éditions *Les impliqués*, du groupe *L'Harmattan*)

Trois défis, trois tentations menacent plus précisément la planète des hommes et devront être levées pour un futur viable.

- **La tentation du *consumérisme*, de la consommation des biens à outrance** qui va de pair avec une accumulation entre les mains de quelques-uns des richesses matérielles, avec une exploitation effrénée de la planète, avec la destruction de notre environnement naturel et une multiplication de nos déchets ;
- **La tentation *idéologique* de sacraliser le pouvoir politique**, et de voir dans un parti ou dans un leader politique l'homme providentiel à même de résoudre tous les problèmes ; cette tentation depuis les débuts du XXe siècle a pris les différentes formes du marxisme-léninisme, du fascisme, du nazisme, du franquisme, du maoïsme, du péronisme, du populisme ou du trumpisme...
- **La tentation du *progrès technologique* censé à lui seul résoudre aussi, par une véritable fuite en avant, tous les problèmes** en refusant de voir que ce « progrès » déconnecté de toute éthique et combiné aux deux tentations précédentes génère souvent de nouvelles formes de destructions, d'exploitations et de totalitarismes.

Face à ces trois grandes idoles de notre monde contemporain, qui recouvrent les trois tentations de l'avoir, du pouvoir et du savoir que l'on retrouve dans les évangiles de Matthieu et de Luc dans l'épisode de Jésus au désert, une attitude spirituelle, plus précisément une *résistance spirituelle*, est en réalité la seule attitude responsable pour faire face, en faveur des générations nouvelles et futures, aux immenses défis éthiques, environnementaux et humains d'une planète des hommes aujourd'hui déboussolée et malade physiquement, biologiquement et spirituellement.

Cet essai sur la *Résistance spirituelle*, paru aux éditions *Les impliqués*, groupe *L'Harmattan* s'efforce de cerner cette *Résistance spirituelle* au regard d'une triple approche biblique, historique et juridique avant d'esquisser le portrait de quelques grandes figures.

I - Les sources bibliques des droits de l'homme et de la Résistance spirituelle :

Elles son triples :

- Le psaume 84 (ou 85) ;
- La notion de souveraineté dans l'Ancien Testament ;
- La célèbre formule de Jésus : *Rendez à César ce qui est à César.*

Si la première source peut se retrouver, *mutatis mutandis*, dans la plupart des traditions spirituelles de l'humanité, de l'Égypte ancienne à la Chine confucéenne, les deux dernières sont uniquement et spécifiquement bibliques.

1) Le psaume 84 (ou 85) et le quadripôle essentiel :

L'image du quadripôle, qui est un réseau électrique comportant deux paires de pôles, permet de bien cerner quatre valeurs spirituelles essentielles : l'amour, la vérité, la justice et la paix.

Le psaume 84(ou 85 selon la numérotation hébraïque) énonce dans ses versets 11 et 12 :

Voici ce texte dans sa traduction catholique liturgique :

Amour et vérité se rencontrent,

Justice et paix s'embrassent ;

La vérité germera de la terre

Et du ciel se penchera la justice.

D'autres traductions, juives ou protestantes, emploient le mot *fidélité* à la place de *vérité*. Car il faut savoir que le terme hébreu utilisé dans la Bible est de la même racine qu'*Amen* qui signifie ferme, stable fidèle, vrai. Cette fidélité-là est bien une adhésion pleine et entière à la vérité qui traverse le temps. Quant à l'amour évoqué dans ce psaume, il s'agit bien d'un amour souverain, de l'amour divin.

Si l'on analyse bien ce quadripôle,

Il ne peut donc y avoir d'amour sans vérité ni de justice sans paix ; ni de justice sans vérité ni de justice sans amour, sans respect et écoute de l'autre ; ni pas davantage de paix sans amour, ni de paix sans justice, ni de paix sans vérité ; ni d'amour sans justice, ni d'amour sans paix ; ni de vérité véritable sans amour total, ni de vérité sans paix, ni de vérité sans justice.

Ces quatre idées, ces quatre notions spirituelles sont à la fois des réalités morales ou éthiques et des réalités transcendantes, symboliques, religieuses et mystiques. On les retrouve, diversement conjuguées, dans les plus hautes sagesse humaines. Elles sont notamment au cœur des *Béatitudes* de Jésus. (1).

Et la conjonction, la conjugaison indispensable de ces quatre valeurs spirituelles fondamentales se retrouve dans les différentes relations humaines : au niveau du couple, de la famille, du milieu professionnel, confessionnel, associatif, de la cité, de la nation, de la communauté de civilisation et de l'humanité tout entière.

En utilisant l'image d'une boussole, on pourrait représenter amour, vérité, justice et paix comme les quatre points cardinaux : l'amour étant le nord, le pôle qui oriente toute la boussole, le sud la vérité, la justice l'est d'où se lève le soleil, et l'ouest la paix où le soleil se couche et qui correspond au moment, au temps où nous nous endormons.

Et l'on pourrait même encore préciser cette rose des vents et inscrire entre l'amour et la justice, la fidélité, la confiance et la foi qui justifie (2), entre la justice et la vérité, l'humilité qui refuse d'opprimer qui que ce soit et sa sœur jumelle la douceur non-violente (3), entre la vérité et la paix, l'harmonie universelle ou l'écologie intégrale qui gouverne les mondes, et entre la paix et l'amour, le baiser de paix.

Et, au cœur de la boussole, ou encore entre l'amour et la vérité (4), la liberté, la libération ou le salut, la sortie d'Égypte et la Résurrection de Jésus-Christ.

Au centre, stable et permanent, on pourrait dire qu'il y a Celui dont les juifs ne peuvent prononcer le nom : *Je suis Celui qui suis*. Mais le mystère de ce centre s'exerce d'abord par son pôle, comme le magnétisme s'exerce d'abord et avant tout par son pôle magnétique, et ce pôle c'est l'amour. C'est pourquoi vérité, justice et paix et foi et connaissance et service de l'homme ne peuvent vraiment exister en l'homme s'il n'y a pas l'amour comme le proclame magnifiquement saint Paul dans l'hymne à l'amour de sa première lettre aux Corinthiens (5)

Car *Celui qui est est amour, Dieu est Amour* (6),

(1) *Evangile selon saint Matthieu 5, 1 à 12; selon saint Luc 6, 20-23.*

(2) *Lettre de saint Paul aux Romains chapitre 10.*

(3) *Evangile selon saint Matthieu 11, 28-30.*

(4) *Evangile selon saint Jean 8, 32.*

(5) *Première lettre de saint Paul aux Corinthiens, chapitre 13.*

(6) *Première lettre de saint Jean 4, 8 et 16.*

2) La notion de souveraineté dans l'Ancien Testament

Avant de plonger dans la Bible, le juriste que je suis fera référence au sens communément admis aujourd'hui du vocable *Souveraineté*.

Le *Souverain*, en France, était sous l'Ancien Régime, le roi ; aujourd'hui, on parle de *souveraineté* nationale ou populaire. Et l'article 3 de la Constitution de la Ve République dispose : *La souveraineté nationale appartient au peuple.*

Mais, dans la Bible, on note que le peuple juif a toujours eu un rapport particulier avec les autorités politiques qui ont pu le gouverner.

A l'origine tribu ou regroupement de tribus pastorales comme le révèle la figure d'Abraham et les premières installations dans la *Terre promise*, le peuple hébreu s'est très vite trouvé confronté aux premières organisations étatiques des peuples voisins.

1 - Le livre des juges, en la personne de Gédéon, vainqueur de Madiân, nous livre déjà l'approche originale du pouvoir politique pour la foi juive :

Aux hommes qui voulaient le proclamer roi, Gédéon répond :

»Ce n'est pas moi qui serai votre souverain, pas plus que mon fils ; Yahvé sera votre souverain ». (1)

Et toute la Bible consacrera, à travers les vicissitudes et les tâtonnements du peuple d'Israël, ce refus de sacraliser, ce refus de déifier le pouvoir politique à la différence des peuples voisins, et en premier lieu du peuple égyptien.

Pour toute la Bible, en effet, la véritable souveraineté, la seule souveraineté est divine.

2- Dans le premier livre de Samuel, le peuple demande au prophète Samuel de nouveau un roi (2). Le prophète énumère alors toutes les sujétions, toutes les contraintes, tous les jougs qui vont alors peser sur le peuple pour servir ce roi. Toutes les contraintes et les sujétions de l'organisation politique étatique : service militaire, ponctions fiscales, toute puissance liées à cette souveraineté du roi. Mais devant l'insistance populaire, le prophète finira par sacrer un roi.

(1) *Livre des juges, 8, 22-23.*

(2) *Premier livre de Samuel 8, 15-22.*

Dès l'origine de l'institution de la royauté en Israël et malgré l'onction donnée au nom du Très-Haut, le roi-messie terrestre d'Israël, dont le prototype sera David, apparaît bien comme un pis-aller historique devant l'impossibilité du peuple de reconnaître la pleine et totale souveraineté de Dieu et des quatre valeurs spirituelles précitées qui font intimement partie de son Etre : l'Amour, la Vérité, la Justice et la Paix

3- Toutefois, trois prophéties bibliques révèlent peu à peu, au fil des siècles, une lente prise de conscience de la nécessité de dépasser ce pis-aller de la royauté politique et terrestre :

- La prophétie de Nathan au roi David :

On peut ainsi lire dans le deuxième livre de Samuel (1) /

Ainsi parle le Seigneur : Ta maison et ta royauté subsisteront toujours devant moi, ton trône sera stable pour toujours.

- La prophétie au roi Acaz dite prophétie de L'Emmanuel dans le livre d'Isaïe(Esaïe) (2):

Le Seigneur lui-même vous donnera un signe : Voici que la jeune femme est enceinte, elle enfantera un fils, qu'elle appellera Emmanuel (c'est-à-dire : Dieu-avec-nous).

- La prophétie, toujours en Isaïe (Esaïe) du rejeton de la souche de Jessé, père de David et la *fable des animaux* qui suit cette prophétie (3)

Un rameau sortira de la souche de Jessé, père de David, un rejeton jaillira de ses racines.

Sur lui reposera l'esprit du Seigneur : esprit de sagesse et de discernement, esprit de conseil et de force, esprit de connaissance et de crainte du Seigneur qui lui inspirera la crainte du Seigneur.

Il ne jugera pas sur l'apparence ; il ne se prononcera pas sur des rumeurs. Il jugera les petits avec justice ; avec droiture, il se prononcera en faveur des humbles du pays. Du bâton de sa parole, il frappera le pays ; du souffle de ses lèvres, il fera mourir le méchant. La justice est la ceinture de ses hanches ; la fidélité est la ceinture de ses reins.

(1) Deuxième livre de Samuel 7, 1-17.

(2) Isaïe (Esaïe) 7, 10-15 repris en Matthieu 1, 22-23 qui, reprenant la traduction de la Bible en grec, dite Traduction des Septante, parle de vierge.

(3) Isaïe(Esaïe) 11, 1-11

Le loup habitera avec l'agneau, le léopard se couchera près du chevreau, le veau et le lionceau seront nourris ensemble, un petit garçon les conduira.

La vache et l'ourse auront même pâture, leurs petits auront même gîte. Le lion, comme le bœuf, mangera du fourrage.

Le nourrisson s'amusera sur le nid du cobra ; sur le trou de la vipère, l'enfant étendra la main.

Il n'y aura plus de mal ni de corruption sur toute ma montagne sainte ; car la connaissance du Seigneur remplira le pays comme les eaux recouvrent le fond de la mer.

Ce jour-là, la racine de Jessé, père de David, sera dressée comme un étendard pour les peuples, les nations la chercheront, et la gloire sera sa demeure.

Ce jour-là, une fois encore, le Seigneur étendra la main pour reprendre le reste de son peuple, ce reste qui reviendra d'Assour et d'Égypte, de Patros, d'Éthiopie et d'Élam, de Shinéar, de Hamath et des îles de la mer.

Il lèvera un étendard pour les nations ; il rassemblera les exilés d'Israël ; il réunira les dispersés de Juda des quatre coins de la terre.

L'oracle parle de rejeton de Jessé, et non de David son fils, comme pour montrer que Jessé, simple membre du peuple élu, est bien plus important que le roi son fils, qui, comme tout roi se conduit en souverain, alors que le seul souverain est Dieu. (1)

4 - Il est difficile d'analyser ces trois grandes prophéties qui sont des textes poétiques, symboliques et qui font l'objet d'interprétations divergentes entre juifs et chrétiens, lesquels affirment depuis les temps apostoliques qu'elles se sont réalisées en la personne de Jésus (2). Mais elles dessinent indéniablement le portrait d'un roi-messie différent de la réalité historique des rois d'Israël et de Juda.

3) *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* (3)

1. La célèbre formule de Jésus : *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* ne se retrouve dans aucune autre tradition spirituelle, philosophique ou religieuse ; et cette formule si déconcertante, avouons-le, nous plonge de prime abord, comme les interlocuteurs de Jésus, dans l'étonnement, la perplexité et le silence.

(1) *Premier livre de Samuel, 8, 6-22 et 12, 12-15.*

(2) *Évangile selon saint Luc 1, 32*

(3) *Évangile selon saint Matthieu 22, 15-22 ; selon saint Marc 12, 13-17 ; selon saint Luc 20, 20-26.*

En apparence, cette réponse contient une contradiction car, en apparence, il paraît impossible de rendre à la fois à Dieu et à César, au sens d'adorer à la fois Dieu et César. Or, c'est précisément là, dans cette apparente contradiction que réside toute la subtilité et la force du message de Jésus. Car le Maître de Nazareth déconcerte, désarçonne et affirme souvent des raisonnements en apparence absurdes, lorsqu'il se proclame lui-même pain de vie (1) ou lorsqu'il présente à la fois le Messie (c'est-à-dire le Christ) comme fils et comme Seigneur de David (2).

2 - Les innombrables analyses, passées et présentes de ces textes, insistent bien sur le piège tendu par les ennemis de Jésus car, selon ces derniers, la question *est-il permis de payer l'impôt à César* n'appelle que deux réponses :

- Une réponse affirmative permettant de dénoncer Jésus non seulement comme un collaborateur des romains, mais encore comme un idolâtre de César qui ne rend pas le seul vrai culte, dû à Dieu.
- Une réponse négative faisant apparaître Jésus aux yeux des romains comme un séditieux, un révolutionnaire juif ou un *zélote* prêchant la révolte contre l'empereur romain.

La réponse, infiniment subtile de Jésus, qui n'hésite pas d'abord à qualifier ses interlocuteurs de fourbes, d'hypocrites et de pervers, dénoue le piège et révèle la sagesse unique de Maître de Nazareth. C'est une réponse en deux temps :

- Qui se fait d'abord demande et question : *montrez moi une pièce d'argent, puis de qui porte-t-elle l'effigie ?*
- Puis, après la réponse des adversaires : *de César*, la réplique de Jésus devient affirmative et même commandement- au même titre que les grandes prescriptions du Décalogue juif (1) ou du Sermon sur la montagne (2) - *Rendez donc à César ce qui est à César.*

(1) *Evangile selon saint Jean, ch. 6.*

(2) *Evangile selon saint Marc, 12, 35-37.*

(3) *Exode 20, 1-17 ; Deutéronome 5, 1-22.*

(4) *Evangile selon saint Matthieu ch 5 à 7 ; selon saint Luc 6, 17 à 46.*

Prenons garde : à la question commune des politiques (les partisans d'Hérode) et des religieux *bien pensants* et sûrs d'eux-mêmes, nous risquons de n'apporter que l'une des

deux premières réponses en omettant la réponse subtile et décisive de Jésus et, osons le dire, la réponse fondatrice de Jésus, laquelle appelle deux observations essentielles :

- Le culte d'adoration à rendre dans cette réponse ne concerne que Dieu, conformément au premier des dix commandements de la *Thora* juive, lequel implique aussi le respect des neuf autres (1), le tout synthétisé par Jésus dans l'amour simultané de Dieu et du prochain (2), qui inclut l'amour des ennemis (3) et le commandement nouveau de Jésus *d'aimer comme il nous a aimés* (4) . Et ce culte implique, bien sûr, nécessairement le respect des quatre valeurs spirituelles : amour, vérité, justice et paix mentionnées dans le psaume 84 (ou 85) précité.

- A César, il convient seulement, selon l'expression aujourd'hui devenue courante, *de rendre la monnaie de sa pièce*, c'est-à-dire de le remettre à sa juste place, subordonnée à Dieu, comme le révélera le dialogue de Jésus avec Pilate (5). César n'est donc pas en lui-même objet de rejet ou objet de révolte ou plutôt objet de résistance s'il conserve la juste place qui est la sienne et ne prétend pas prendre la place de Dieu.

Cette formule de Jésus : *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* nous fournit en réalité une clé explicative de toute l'histoire humaine depuis deux mille ans comme des perspectives futures de notre humanité, une clé explicative pour comprendre la mutation fondamentale qui s'est opérée progressivement au cours des siècles, principalement en Occident, dans nos rapports avec les pouvoirs politiques.

(1) Exode 20, 1-17 ; Deutéronome 5, 1-22 ;

(2) Evangile selon saint Matthieu 22, 37-40 ; selon saint Marc 12, 35-37 ; selon saint Luc 20, 41-44. Lévitique 19, 18.

(3) Evangile selon saint Matthieu 5, 43-48; selon saint Luc 6, 27-36.

(4) Evangile selon saint Jean 13, 34-35.

(5) Evangile selon saint Jean 18, 33 à 38

II – L’histoire de deux mille ans d’ère chrétienne :

Saint Paul définit l’Eglise, c’est-à-dire la communauté de tous les fidèles qui croient en la Résurrection de Jésus et qui en vivent, comme un seul corps (1). Elle se déploie, dans l’espace et dans le temps, précise saint Augustin, comme le corps du Christ intégral dont Jésus est la tête. (2)

Les rapports entre ce corps christique dont Jésus est la tête et les différents pouvoirs humains, c’est-à-dire les différents Césars, ont évolué au cours de l’histoire de deux millénaires de christianisme. Ils ont évolué dans l’espace et dans le temps depuis la première diffusion du message évangélique au sein de l’empire romain jusqu’à sa diffusion, conforme à la volonté de Jésus Ressuscité, à toutes les nations et jusqu’aux extrémités de la terre. (3)

Il est possible, schématiquement, de distinguer, dans cette histoire bimillénaire, quatre phases ou quatre périodes :

- Les premiers siècles jusqu’à la chute de l’Empire romain d’Occident.
- Le Moyen -Âge et l’émergence du pouvoir papal.
- La Réforme protestante et la naissance d’Etats fondés sur la maxime **Cujus regio, ejus religio.**
- La naissance et le développement des droits de l’homme.

1) Les premiers siècles du christianisme :

Les quatre premiers siècles du christianisme se sont principalement déployés au sein de l'empire romain. Si ces premiers chrétiens ne remettent pas en cause le pouvoir politique impérial ni ses institutions humaines conformément aux recommandations de saint Paul dans la lettre à Timothée (4), ils refusent en revanche de rendre un culte religieux aux Césars et des soldats baptisés refusent même de combattre et de verser le sang. Révélateur à cet égard est le récit du martyr de saint Maurice et de ses compagnons, tous égyptiens, de la légion thébaine exécutés pour avoir refusé d'obéir aux ordres de tuer des chrétiens.

- (1) *Saint Paul : lettre aux Romains 12, 4-8 ; première lettre aux Corinthiens 12, 12-30, lettre aux Colossiens 1, 24.*
- (2) *Saint Augustin, Discours sur les psaumes, notamment le deuxième discours sur le psaume 70, 3.*
- (3) *Évangile selon saint Matthieu, 28, 19, selon saint Marc 16, 15 ; selon saint Luc 24, 46 ; Actes des Apôtres 1, 8.*
- (4) *Première lettre de saint Paul à Timothée 2, 1-4.*

En 313, l'édit de Milan de Constantin accorde la liberté de culte et permet aux chrétiens de ne plus devoir vénérer l'empereur comme un dieu, puis, en 392, l'édit de Théodose fait de la religion chrétienne la seule religion autorisée. Les chrétiens se retrouvent alors face à un empereur qui affirme sa foi chrétienne ; mais, dans le même temps la pratique du pouvoir de la plupart de ces nouveaux empereurs ne diffère guère, sous un vernis chrétien, de leurs prédécesseurs païens.

Toutefois, en 391 ou 392, saint Ambroise, évêque de Milan impose une pénitence ecclésiastique à l'empereur Théodose, qui a ordonné l'extermination de sept mille personnes dans le cirque de Thessalonique. Surtout, cette situation radicalement nouvelle de l'empire devenu chrétien va provoquer un véritable malaise chez certains au sein des communautés chrétiennes et provoquer sinon la naissance, du moins le développement du monachisme en Égypte puis dans l'ensemble du monde méditerranéen alors christianisé. Et ce mouvement va notamment commencer, selon les prescriptions-mêmes du Christ au jeune homme riche (1) et comme dans la première communauté de Jérusalem (2), par la distribution de tous ses biens aux pauvres par le saint ermite égyptien Antoine le Grand.

2) Le Moyen -Âge et l'émergence du pouvoir papal :

Si l'empire romain s'effondre en 476 en Occident, il subsiste jusqu'en 1450 à Constantinople, dans un empire oriental qui parle grec, avec un César qui affirme nettement sa prééminence sur le patriarche et son pouvoir spirituel.

On retrouve la même évolution chez les slaves évangélisés par Byzance et qui se dotent aussi ultérieurement en Bulgarie et en Russie d'un tsar, c'est-à-dire d'un César. Ainsi s'explique de manière générale la persistance en Russie et à Moscou, la troisième Rome, d'une église soumise au tsar, d'une doctrine religieuse soumise à son pouvoir impérial, l'absence d'évolution vers un régime politique libéral à l'occidentale d'un pays qui se dote en 1917, après la chute de Nicolas II, d'un régime politique faisant de la doctrine marxiste-léniniste, à la place de l'orthodoxie, une religion d'Etat. Et aujourd'hui, la Russie post-communiste de Vladimir Poutine a fait de nouveau de l'église orthodoxe nationale russe le socle du régime.

L'évolution occidentale a été radicalement différente du fait de la disparition, en dépit de la brève tentative de Charlemagne, de tout empire unificateur. Cet échec de restauration de l'empire romain va toutefois permettre l'émergence en Occident d'un autre pouvoir, à la fois politique et spirituel, celui des papes, évêques de Rome et successeurs de Pierre. C'est ainsi que naissent en 754 les Etats Pontificaux, qui s'affirment assez vite, face à l'émiettement des structures politiques en Europe, comme une entité politique souveraine.

(1)Evangile selon saint Matthieu 9, 20 ; selon saint Marc 10, 21 ; selon saint Luc 18, 22.

(2) Actes des apôtres 3, 44-45

En 1077, l'empereur du Saint-Empire romain germanique Henri IV vient s'agenouiller dans la neige à Canossa devant le pape Grégoire VII pour que ce dernier lève l'excommunication qui le frappait. Cet épisode, bien davantage que la pénitence de Théodose à Milan à la fin du IV^e siècle, marque la suprématie reconnue du pouvoir spirituel, du représentant de Dieu sur terre sur le pouvoir temporel. Et dès lors, après cette date de 1077, après Canossa, rien ne sera plus pareil en Occident. Sous l'apparence d'une certaine théocratie papale, l'idée naît en Occident que le pouvoir politique doit se subordonner aux valeurs évangéliques. Et cette idée, apparue à l'origine sous forme de graine, va très lentement germer et se développer...

3) La Réforme protestante et la naissance d'Etats fondés sur la maxime *Cujus regio, ejus religio*.

L'unité de la communauté chrétienne occidentale va être brisée au XVI^e siècle. Bien des causes peuvent expliquer cette brisure : apparition de l'imprimerie qui diffuse la lecture de la Bible, apparition de langues nationales écrites en mesure de concurrencer le latin, richesses et excès du clergé romain, fâcheux précédent de la condamnation et de la mort de Jean Hus...

A l'issue de la guerre de trente ans, les princes protestants du Saint-Empire romain germanique imposent la maxime latine **Cujus regio, ejus religio** dont la traduction commune est : *Tel Prince, telle religion*. C'est un point essentiel de la paix d'Augsbourg de 1555 qui ouvre une nouvelle période historique en Allemagne.

Toutefois loin de se limiter aux terres allemandes et de correspondre à un affaiblissement durable de l'autorité de l'Empereur qui perd toute véritable souveraineté sur les principautés protestantes, cette maxime s'étend aussi aux entités politiques restées majoritairement catholiques comme la France. Le roi de France, déjà reconnu, depuis Philippe-Auguste, comme *empereur en son royaume*, voit ainsi sa souveraineté considérablement renforcée et une doctrine catholique nationale, le gallicanisme renforce l'autorité du roi au regard du pape. En Angleterre, l'anglicanisme d'Henri VIII, instauré pour justifier un remariage avec Anne Boleyn aboutit à une rupture totale avec Rome, à une adoption partielle de la réforme protestante et à la proclamation du roi (ou de la reine) comme chef de l'église anglicane.

4) La naissance et le développement des droits de l'homme.

C'est le christianisme qui a mis l'accent sur l'idée de fraternité universelle, laquelle portait en germe, sur le plan juridique, l'égalité des droits et l'inviolabilité de la personne. Dix-huit siècles s'écoulèrent toutefois avant que les droits de l'homme, les libertés publiques et l'égalité des droits fussent proclamés par les puritains d'Amérique, puis par les hommes de la révolution française.

Cette émergence, après dix-huit siècles de germination et de maturation spirituelles ne s'est toutefois pas produite au sein de l'église catholique majoritaire en Occident, qui devait encore pendant un siècle soutenir les seules monarchies traditionnelles, ni même au sein des églises luthériennes et calvinistes établies, mais chez les dissidents religieux puritains fuyant les persécutions d'Angleterre.

A) La Déclaration d'indépendance américaine de 1776 :

Elle affirme les droits humains fondamentaux comme l'égalité, la liberté, la vie et la recherche du bonheur, et l'indépendance de la justice. Elle comporte une référence constante à Dieu, qualifié de créateur et de juge suprême de l'univers et l'affirmation d'une ferme confiance dans la protection de la divine Providence.

Cette Déclaration, toutefois, est à l'origine d'une insurrection armée contre le roi d'Angleterre ; elle devient porteuse d'un message certes générateur de démocratie mais qui, transposant, à sa manière, la devise *cujus regio ejus religio*, fait du peuple américain dans toutes ses composantes judéo-chrétiennes issues de l'Europe un peuple messianique, à part, en mesure de donner des leçons au reste du monde. Ce messianisme reste marqué par une lecture littérale de l'ancien Testament et fait de la réussite matérielle et financière le critère de l'élection divine.

B) La déclaration française des droits de l'homme et du citoyen de 1789 :

Elle affirme notamment que :

--Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits (article premier)

- Les droits naturels et imprescriptibles de l'Homme... sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression (article 2)
- La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui (article 4)
- La loi est l'expression de la volonté générale (article 6)
- Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation (article 3)
- Elle promeut la liberté de conscience et d'opinion et la liberté d'expression (articles 10 et 11)
- Elle fonde la notion d'Etat de droit : Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution. (article 16)
- Elle définit la propriété comme un droit inviolable et sacré (article 17).

L'Assemblée Nationale déclare ces droits, en présence et sous les auspices de l'Etre suprême.

Cet Etre Suprême, toutefois, à partir de 1794, va faire l'objet, promu par Robespierre, d'un véritable culte anti-chrétien. Le régime de la Terreur implique un rejet du christianisme et de Jésus-Christ, du Dieu chrétien incarné, sauveur et protecteur de l'homme, une persécution de l'église catholique et de ses prêtres réfractaires qui refusaient de prêter serment au nouveau régime et un écrasement impitoyable de la révolte vendéenne.

Certains historiens, comme l'agnostique Stéphane Courtois, voient dans ce régime de la Terreur, par son refus de la souveraineté divine, le premier exemple du totalitarisme moderne qui devait engendrer le cataclysme marxiste-léniniste en Russie et le monstre national-socialiste ou nazi en Allemagne.

Très vite, les actions militaires des troupes républicaines, puis impériales, françaises sont devenues des expéditions nationalistes, engendrant en retour sous Napoléon Ier le développement de mouvements nationalistes opposés en Espagne, en Russie et en Prusse. Et le concept de souveraineté nationale, déconnecté de toute souveraineté divine suprême a engendré, après les guerres de religion et les guerres purement dynastiques, de véritables guerres populaires impliquant la totalité des membres des nations concernées comme l'analyse René Girard dans son dernier livre : *Achever Clausewitz. (1)*

Bien plus, la Révolution française va déboucher sur l'Empire, proclamé par Napoléon, qui se couronne lui-même et qui ressuscite en Occident le concept et la souveraineté de *César*, lequel sera ensuite repris par la Prusse nationaliste qui fera de son roi le *kayser* ou *césar* du nouvel Empire allemand. Et puis, ce flambeau nationaliste et belliciste sera repris, si je peux m'exprimer ainsi, en Allemagne par le *fuhrer* Hitler, créateur après le Saint-Empire romain germanique et l'Empire allemand du Troisième Reich totalitaire.

Mais il n'en reste pas moins vrai, que les droits de l'homme vont puissamment irriguer toute la pensée et l'action politiques en Europe et être solennisés à l'issue de la seconde guerre mondiale.

C) Les droits de l'homme et les droits environnementaux depuis 1945

A l'issue de la seconde guerre mondiale, les droits de l'homme sont, par les pays occidentaux, solennisés notamment dans le Préambule de la Constitution française de 1946, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et surtout dans la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.

Ces droits de l'homme intègrent aujourd'hui les droits dits sociaux : droit de se syndiquer, droit de grève, refus des discriminations, mais aussi le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui est la liberté déclinée au niveau des peuples, le regroupement et l'association pacifique des Etats et les droits dits environnementaux qui se rattachent en fait au droit à la vie.

(1) *René Girard, Achever Clausewitz, éditions Champs, essais.*

(I)La Convention européenne des droits de l'homme de 1950.

Ce texte fondateur des droits de l'homme en Europe proclame :

Le droit à la vie (article 2) ;

L'interdiction de la torture (article 3) ;

L'interdiction de l'esclavage et du travail forcé (article 4) exception faite du service militaire ou d'un certain civique pour les objecteurs de conscience ;

Le droit à la liberté et à la sûreté (article 5) sous réserve de poursuites et condamnations judiciaires ;

Le droit à un procès équitable (article 6) ;

Pas de peine sans loi (article 7) ;

Le droit au respect de la vie privée et familiale (article 8) ;

La liberté de pensée, de conscience et de religion (article 9) qui implique la liberté de changer de religion et la liberté de manifester sa religion ;

La liberté d'expression (article 10) ;

La liberté de réunion et d'association (article 11) ;

Le droit au mariage (article 12) ;

Le droit à un recours effectif (article 13) ;

L'interdiction de toute discrimination (article 14) ;

Il admet toutefois des dérogations en cas d'urgence (article 15)

Une convention aussi exhaustive a donné lieu à une jurisprudence abondante, évolutive et contrastée de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg comme il en va de tout texte juridique de principe pouvant donner lieu à bien des interprétations divergentes.

Néanmoins, quelques grands axes peuvent être trouvés dans cette convention et notamment :

(1) Le droit de toute personne à la vie :

La jurisprudence actuelle de la Cour européenne des droits de l'homme reconnaît que ce principe ne saurait interdire pour la femme une interruption volontaire de grosses (I.V.G.).

Car ni la Convention, ni la Cour ne disent quand apparaît une personne au sens juridique du terme: celle-ci apparaît-elle à la fécondation, à la nidation, au stade du fœtus, à l'accouchement, voire après (l'enfant viable pouvant être considéré par certains comme dépourvu de personnalité juridique tant qu'il est sous ventilation artificielle). On sait que chez les Romains, jusqu'à sept ans, l'enfant ou *infans* c'est-à-dire *non-parlant* n'avait pas de personnalité juridique.

Ce statut du fœtus dépourvu de statut juridique propre et conçu comme un simple appendice de la personnalité juridique de la mère biologique ou de son désir et qui est celle retenue par la plupart des législations contemporaines concernant la procréation humaine et la bioéthique n'est pas sans contraster avec le statut juridique reconnu à l'animal. Ainsi, en France, depuis 2015, l'animal est désormais reconnu comme un *être vivant doué de sensibilité*.

Par contre, la signature des protocoles 6 et 13 aboutit aujourd'hui à une interdiction de la peine de mort en Europe.

(2) La liberté de pensée, de conscience et de religion :

:

Telle que la protège l'article 9, la liberté de pensée, de conscience et de religion représente l'une des assises d'une *société démocratique* au sens de la Convention. Elle figure, dans sa dimension religieuse, parmi les éléments les plus essentiels de l'identité des croyants et de leur conception de la vie, mais elle est aussi un bien précieux pour les athées, les agnostiques, les sceptiques ou les indifférents. Il y va du pluralisme – chèrement conquis au cours des siècles – consubstantiel à pareille société.

Si la liberté religieuse relève d'abord du for intérieur, elle *implique* de surcroît, notamment, celle de *manifestar sa religion*. Le témoignage, en paroles et en actes, se trouve lié à l'existence de convictions religieuses.

Aux termes de l'article 9, la liberté de manifester sa religion ne s'exerce pas uniquement de manière collective, *en public* et dans le cercle de ceux dont on partage la foi : on peut aussi s'en prévaloir *individuellement* et *en privé*; en outre, elle comporte, en principe, le droit d'essayer de convaincre son prochain par exemple au moyen d'un *enseignement* .

Enfin, *la liberté de changer de religion ou de conviction*, est consacrée par l'article 9.

(3)Le refus des discriminations :

Ce principe est la déclinaison d'un droit à l'égalité de chances des femmes comme de toutes les minorités.

(I) Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le nécessaire dépassement des souverainetés étatiques:

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui implique le droit à l'autodétermination, est un principe juridique posé après la seconde guerre mondiale dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour justifier le mouvement de décolonisation et l'accession à l'indépendance des colonies des puissances européennes situées hors d'Europe,

essentiellement en Afrique, en Asie ou dans les îles et appelées à constituer des structures étatiques nouvelles.

Notons toutefois que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes se combine avec le respect des frontières interétatiques établies après la seconde guerre mondiale, avec le respect de l'intégrité territoriale des Etats existants ou nouvellement créés afin d'empêcher tout nouveau cataclysme guerrier. En promouvant ce deuxième principe, la communauté internationale souhaite en effet éviter l'ouverture d'une calamiteuse boîte de Pandore. Plus fondamentalement, ce principe trouve ses limites dans la souveraineté des Etats, et les Etats, même les plus démocratiques, refusent souvent jalousement le droit à l'autodétermination de minorités territoriales : écossais, catalans ou corses.

Dans le même temps, il apparaît de plus en plus nécessaire de dépasser le cadre de la souveraineté des Etats- nations, conçue comme un absolu et de d'organiser sur le plan international la communauté humaine. Ce mouvement s'est développé au niveau mondial, après la seconde guerre mondiale, par la création de l'O.N.U et de ses organisations satellites : UNESCO, FAO, OMS, UNICEF, OMC, mais aussi au niveau continental : Organisation des Etats Américains, Union Africaine. C'est surtout au niveau européen, que cet effort de dépassement des structures étatiques nationales est le plus avancé dans le cadre de l'Union Européenne.

(II) Les principes environnementaux contemporains:

Le respect et l'utilisation respectueuse de la *Maison commune*, pour reprendre les termes de l'encyclique *Laudato si* du pape François, s'impose aujourd'hui à l'homme notamment à propos du réchauffement climatique et de la régression de la biodiversité en cours.

Le principe de précaution s'inscrit dans le contexte d'un changement d'attitude vis-à-vis de l'innovation technologique qui rompt avec la culture moderne traditionnelle et béate du progrès. En effet, la puissance des nouvelles technologies est telle qu'elle suscite des doutes quant à leur innocuité.

Mais ce principe n'est pas un principe d'inertie généralisée. Il est conçu au contraire comme un principe d'action et en même temps un aiguillon pour des recherches scientifiques à venir.

Né en Allemagne à la fin des années 1970, et formalisé par le Sommet de la Terre de Rio de 1992, le principe juridique de précaution comporte trois caractéristiques :

- La présence d'un risque de dommages graves et/ou irréversibles,
- L'absence de certitude scientifique absolue quant à la réalité de ces dommages,
- Et enfin l'obligation de prendre des mesures de prévention.

Adopté par l'Union européenne, il a en France depuis 2005 une valeur juridique constitutionnelle.

Le principe de précaution, s'il est le plus emblématique, n'est pourtant pas le seul principe environnemental retenu par le droit positif. Les textes internationaux comme le droit national insistent :

- Sur les droits des générations futures et de tous les peuples à satisfaire leurs besoins ;
- Sur la notion de développement durable (ou sustainable en anglais, c'est-à-dire soutenable) ;
- Sur la notion de développement équilibré et respectueux de la santé ;
- Sur les principes d'information et de participation des citoyens aux décisions ayant une incidence sur l'environnement ;
- Sur le principe de prévention ou d'action préventive, frère jumeau du principe de précaution qui doit s'appliquer lorsque le risque est certain mais qui est hélas bien souvent méconnu notamment lorsqu'on autorise des constructions en zone inondable ;
- Sur le principe pollueur-payeur.
- Sur la nécessaire éducation en matière environnementale.

D) Une mise en pratique bien relative des droits de l'homme et des droits environnementaux :

Ne soyons pas toutefois dupes. Les droits de l'homme et l'instauration d'un Etat de droit en Occident n'a pas fait disparaître d'un coup de baguette magique ni les exploitations ni les totalitarismes, ni les dictatures et autres régimes autoritaires qui *fleurissent* un peu partout sur la planète. Ils n'ont pas modifié les pratiques de l'ambition humaine pour accéder au pouvoir, ni les modes d'emploi machiavéliques des Princes exposés par Machiavel au XVI^e siècle. Ils n'ont pas empêché l'accentuation des inégalités au sein des nations comme à l'échelle internationale ni le pillage systématique des ressources naturelles et l'appauvrissement du patrimoine naturel de la Terre, notre maison commune.

Ne soyons pas naïfs. Même dotés d'une force juridique effective, ces principes et ces droits ne sont souvent pas appliqués ou ne le sont que bien partiellement, même dans des pays comme la France qui leur ont pourtant donné une valeur constitutionnelle. On retrouve toujours la distinction du dire et du faire, du dire qui a besoin du faire, du dire qui a besoin de l'agir, de la parole qui doit devenir Verbe comme nous le rappellent mains passages des évangiles (1).

Et ce faire, nous pouvons l'illustrer par quelques par quelques peuples, par quelques éclaireurs, quelques messagers, quelques envoyés, quelques apôtres inspirés qui ont réellement vécu la résistance spirituelle de l'amour, de la vérité, de la justice et de la paix.

(1) Cf notamment Evangile selon saint Luc 1, 38 ; 1, 45 ; 6, 46-49 ; 8, 21 ; selon saint Jean 19, 30.

III- Quelques exemples de résistance spirituelle :

La résistance spirituelle moderne suit de peu l'émergence des droits de l'homme en Occident. Elle présente, permettez-nous de le redire, trois caractéristiques principales que l'on retrouve plus ou moins chez tous ses artisans et qui répondent aux trois tentations de Jésus au désert(1):

- Un refus des totalitarismes modernes dont le premier exemple historique est la Terreur révolutionnaire française de 1792 à 1794.

Certes, il existait et il a toujours existé dans l'histoire humaine des régimes tyranniques et dictatoriaux. Mais jamais aucun n'avait prétendu à une sacralisation, à une divinisation fondée sur la seule raison humaine et le culte d'un progrès humain scientifique et technologique détaché de toute référence spirituelle et religieuse.

Et le refus de ce totalitarisme moderne, dans ses formes nazi ou marxiste-léniniste, allait se retrouver notamment aussi bien chez Dietrich Bonhoeffer que chez Jerzy Popiełuszko.

- Une remise en cause de la divinisation moderne du progrès scientifique et technologique seulement conçu selon un point de vue matérialiste et utilitariste, remise en cause que l'on retrouve principalement chez Gandhi et ses disciples mais aussi chez Alexandre Men.
- Une remise en cause spirituelle de l'accumulation des biens et des richesses matériels, considérée par la mentalité dominante moderne comme la seule voie possible de bonheur.

Cette triple contestation du pouvoir, du savoir scientifico-technologique et de l'avoir est bien d'essence spirituelle et rejoint le rejet par Jésus au désert des trois tentations (1) qu'il convient de relire pour notre temps selon les grilles de lecture ci-dessus exposées.

(1)Evangiles selon saint Matthieu 4, 1-11; selon saint Luc 4, 1-13.

Le quadripôle Amour et Vérité, Justice et Paix a pu et peut être expérimenté et vécu par des hommes et des femmes de bien des traditions spirituelles humaines. Et il y a eu, il y a et il y aura des apôtres de la résistance spirituelle ne se référant pas expressément au Nouveau Testament chrétien. Outre Gandhi, issu de la grande tradition spirituelle de l'Inde, et dont je parlerai un peu plus longuement compte tenu de son importance historique, il convient bien sûr d'évoquer le Dalaï Lama Tenzin Gyatso chez les bouddhistes tibétains, ou chez les musulmans le pakistanais Khan Abdul Ghaffan Khan ou Ziad Medoukh, fondateur du centre de la paix de Gaza ou encore d'un simple point de vue philosophique Albert Einstein qui insistera à la fin de sa vie sur les dangers de l'arme nucléaire.

On peut encore citer la grande figure de Nelson Mandela qui, après avoir prôné durant une période de sa vie la lutte armée, a obtenu par la non-violence la fin de l'apartheid et la mise en place effective du slogan *one man, one vote...*

Mais ce ne sont là que des aperçus sur quelques hommes (parmi bien d'autres) de bonne volonté, d'hommes et de femmes d'abord soucieux d'amour et de vérité, de justice et de paix.

Il va de soi aussi que le quadripôle ci-dessus évoqué et analysé est une manière d'appréhender synthétiquement les différentes spiritualités humaines sans tomber dans le syncrétisme ou le relativisme et sans nier les différences importantes entre ces traditions. Et il va de soi que parmi les valeurs spirituelles humaine essentielles, il convient d'inscrire, dans le cadre ou à l'extérieur de ce quadripôle (peu importe la perspective retenue ! nos réflexions et nos pensées humaines restant si limitées pour appréhender les merveilles de l'univers ...) le respect de la vie et des différentes composantes de l'univers.

Il est essentiel aussi de relever que cette résistance spirituelle se caractérise par un refus de la violence c'est-à-dire la non-violence laquelle peut impliquer diverses formes de désobéissance civile et surtout le recours au jeûne et à la prière comme armes de combat.

Pour tenter de nous résumer, en reprenant la très juste distinction décrite par Charles Péguy dans *Mystique et politique* et reprise d'une certaine manière par Henri Bergson dans *Les deux sources de la morale et de la religion*, on peut dire que les authentiques résistants spirituels ne sont pas des politiques qui recherchent la conquête du pouvoir, mais des mystiques serviteurs pour lesquels doivent prévaloir la vérité, la justice, la paix et la compassion pour leurs sœurs et frères humains. Ce ne sont pas des adeptes de César, mais des adeptes de Dieu.

A. Gandhi

Mohandas Karamchand Gandhi (1869-1948) n'a jamais été chrétien, même s'il a manifesté un intérêt certain pour la personne de Jésus.

Mais Gandhi a été aussi formé à l'école anglaise, est devenu avocat et, dans tous ses combats, aussi bien en Afrique du sud qu'en Inde, a utilisé toutes les voies de droit pour faire avancer la cause d'une Inde laïque maîtresse de son destin et qui ne confonde pas hindouisme et citoyenneté.

Communément connu et appelé en Inde et dans le monde comme le Mahatma Gandhi (du sanskrit mahātma, ou grande âme, il refusa toutefois toute sa vie d'associer ce titre à sa personne¹.

Il a été un pionnier et un théoricien du satyāgraha, de la résistance à l'oppression par la désobéissance civile de masse, cette théorisation étant fondée sur l'ahimsā (non-violence), qui a contribué à conduire l'Inde à l'indépendance

Gandhi développa en effet au fil de ses actions pour la dignité humaine et la justice sociale, une méthode de désobéissance civile non-violente en Afrique du Sud, en organisant la lutte de la communauté indienne pour ses droits civiques. À son retour en Inde, Gandhi incita les fermiers et les travailleurs pauvres à protester contre les taxes jugées trop élevées et la discrimination dont ils étaient victimes, et porta sur la scène nationale la lutte contre les lois coloniales instaurées par les Britanniques. Devenu le dirigeant du Congrès national indien, Gandhi mena une campagne nationale pour l'aide aux pauvres, pour la libération des femmes, pour la fraternité entre les communautés de différentes religions ou ethnies, pour la fin de l'intouchabilité et de la discrimination des castes, et pour l'autosuffisance économique de la nation, mais surtout pour le Swaraj, l'indépendance de l'Inde de toute domination étrangère.

Gandhi est mort en martyr le 30 janvier 1948, assassiné par un fanatique hindou. Il est reconnu comme le Père de la Nation en Inde, où son anniversaire est une fête nationale. Cette date a également été déclarée « Journée internationale de la non-violence » par l'Assemblée générale des Nations unies en 2007³.

B - Martin Luther King

Martin Luther King Jr. est une des plus grandes figures des États-Unis d'Amérique. Né à Atlanta (Géorgie) le 15 janvier 1929 et mort assassiné le 4 avril 1968 à Memphis (Tennessee), il est, comme Gandhi, mondialement connu. Ce pasteur baptiste afro-américain, militant non-violent pour le mouvement des droits civiques aux États-Unis des Noirs américains, pour la paix et contre la pauvreté a organisé et dirigé des actions pour défendre le droit de vote, la déségrégation et l'emploi des minorités ethniques. Soutenu par John Kennedy dans la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis, il obtient le Civil Rights Act et le Voting Rights Act sous la présidence de Lyndon B. Johnson.

Martin Luther King devient le plus jeune lauréat du prix Nobel de la paix en 1964 pour sa lutte non-violente contre la ségrégation raciale et pour la paix. Il commence alors une campagne contre la guerre du Viêt-Nam et la pauvreté, qui prend fin en 1968 avec son assassinat en 1968.

I have a dream (traduit en français par Je fais un rêve¹) est le nom donné au discours prononcé le 28 août 1963 par Martin Luther King durant la Marche sur Washington pour l'emploi et la liberté. Dans un discours prononcé devant plus de 250 000 manifestants, King en appelle solennellement à la fin du racisme aux États-Unis et revendique l'égalité des droits civiques et économiques entre Blancs et Afro-Américains. Point d'orgue du Mouvement des droits civiques, le discours est généralement considéré comme l'un des plus importants du XX^e siècle³.

Le discours débute par une référence à la Proclamation d'émancipation qui a libéré plusieurs millions d'esclaves en 1863. King déclare ensuite qu'un siècle plus tard, le Nègre n'est toujours pas libre. Poursuivant son discours, il s'écarte peu à peu de ses notes et improvise une anaphore, martelant l'expression *I have a dream* après que Mahalia Jackson

lui a crié : *Parle-leur de ton rêve, Martin !* Celui-ci décrit alors son rêve de liberté et d'égalité émergeant d'un monde marqué par l'esclavage et la haine⁶ dans un style et sur un ton dignes des plus grands prophètes bibliques et notamment d'Isaïe (Esaïe) et selon une authentique inspiration chrétienne :

Ne cherchons pas à éteindre notre soif de liberté en buvant à la coupe de l'amertume et de la haine. Livrons toujours notre bataille sur les hauts plateaux de la dignité et de la discipline. Il ne faut pas que notre revendication créatrice dégénère en violence physique. Encore et encore, il faut nous dresser sur les hauteurs majestueuses où nous opposerons les forces de l'âme à la force matérielle...

Je vous le dis ici et maintenant, mes amis : même si nous devons affronter des difficultés aujourd'hui et demain, je fais pourtant un rêve. C'est un rêve profondément ancré dans le rêve américain. Je rêve que, un jour, notre pays se lèvera et vivra pleinement la véritable réalité de son credo : "Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes que tous les hommes sont créés égaux."

Je rêve que, un jour, tout vallon sera relevé, toute montagne et toute colline seront rabaissés, tout éperon deviendra une pleine, tout mamelon une trouée, et la gloire du Seigneur sera révélée à tous les êtres faits de chair tout à la fois.

Telle est mon espérance. Telle est la foi que je remporterai dans le Sud.

Avec une telle foi nous serons capables de distinguer, dans les montagnes de désespoir, un caillou d'espérance. Avec une telle foi nous serons capables de transformer la cacophonie de notre nation discordante en une merveilleuse symphonie de fraternité.

Avec une telle foi, nous serons capables de travailler ensemble, de prier ensemble, de lutter ensemble, d'aller en prison ensemble, de nous dresser ensemble pour la liberté, en sachant que nous serons libres un jour. Ce sera le jour où les enfants du Bon Dieu pourront chanter ensemble cet hymne auquel ils donneront une signification nouvelle - "Mon pays c'est toi, douce terre de liberté, c'est toi que je chante, pays où reposent nos pères, orgueil du pèlerin, au flanc de chaque montagne que sonne la cloche de la liberté"- et si l'Amérique doit être une grande nation, il faut qu'il en soit ainsi...

C- Les résistants spirituels au nazisme

1 - Il y eut des résistants dans la plupart des pays occupés par les troupes de l'Allemagne nazie. Mais ce furent le plus souvent des résistants pour les droits et les libertés de leur nation, et souvent par des moyens violents et armés, même s'il convient déjà de citer, parmi les résistants non-violents, les prêtres et religieux polonais.

Il y eut aussi les nombreux Justes parmi les nations. En 1953 en effet, la Knesset (ou parlement d'Israël), en même temps qu'elle créait le mémorial de Yad Vashem à Jérusalem consacré aux victimes de la Shoah, décidait d'honorer les Justes parmi les nations qui ont mis

leur vie en danger pour sauver des Juifs . Le titre de Juste est décerné au nom de l'État d'Israël par ce mémorial de Yad Vashem.

Ce nom de Yad Vashem provient du Livre d'Isaïe et correspond aux promesses adressées par le Très-Haut aux eunuques et aux étrangers : Je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs **un monument et un nom (yad vashem)** meilleurs que des fils et des filles ; je leur donnerai un nom pour toujours, il ne sera jamais retranché. » (1)

2- Toute aussi significative et bien plus rare fut la résistance spirituelle au cœur de la grande Allemagne nazie qui avait incorporé l'Autriche en son sein par l'Anschluss de 1938. A cet égard revêtent une grande importance les témoignages du pasteur luthérien Dietrich Bonhoeffer le paysan autrichien Franz Jägerstätter.

Seul de son village à voter en 1938 contre l'Anschluss, et incorporé en 1943 dans l'armée allemande, ce dernier refuse de tendre le bras pour hurler *Heil Hitler* et de porter les armes. Emprisonné à Linz, puis à Berlin, il est guillotiné en 1943 à la prison de Brandebourg. Terrence Malick lui a rendu hommage dans *Une vie cachée*, admirable film sorti en 2019.

3-Dietrich Bonhoeffer, né en 1906 et devenu pasteur au sein de l'église luthérienne allemande opposée au nazisme, aussi appelée église confessante, manifeste dès 1933 son opposition aux mesures antisémites du régime. Très engagé dans le mouvement œcuménique naissant, il intègre le réseau clandestin de l'amiral Canaris, chef service du contre-espionnage extérieur de l'armée. Arrêté par la Gestapo en 1943, il est pendu avec ce dernier et le général Oster le 9 avril 1945 au camp de concentration de Flossenbürg (Bavière).

(1) *Livre d'Isaïe, (Esaïe) 56, 5.*

Le livre le plus connu de Dietrich Bonhoeffer qui regroupe à la fois ses lettres et notes de captivité et les lettres à lui adressées par ses proches, s'intitule *Résistance et soumission*. Si le premier terme fait incontestablement référence à la résistance spirituelle nourri de la foi chrétienne et de la Bible, la notion de soumission se rapporte non à une attitude négative de soumission à César, en l'occurrence Hitler, mais à une attitude positive de soumission à Dieu. Résistance à César et soumission à Dieu, car seule une soumission à Dieu permet une authentique résistance à César. Ce titre en réalité fait référence aux paroles bibliques contenues dans la lettre de saint Jacques, lequel proclame :

Soumettez-vous donc à Dieu, et résistez au diable... (1)

Ces lettres et notes de Dietrich Bonhoeffer ne peuvent être interprétées a posteriori comme un traité exposant un système théologique nouveau ou un christianisme sans Dieu. Ce sont avant tout des écrits de sueur et de sang d'un martyr chrétien, d'un pasteur nourri de la Bible et de ses propres réflexions bibliques, mais aussi d'un pasteur très sensible aux sens chrétiens du baptême, du mariage et de la confirmation, d'un pasteur qui s'exprime, échange et communique avec d'autres membres de sa grande famille ou plutôt de sa petite église domestique résistante:

Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. (2)

Dans son bilan au seuil de l'année 1943, Dietrich Bonhoeffer écrit :

La dernière question responsable n'est pas comment je me tire d'affaire héroïquement, mais comment une génération à venir doit continuer de vivre...La jeune génération aura toujours l'instinct le plu sûr pour discerner si l'on agit seulement par principe ou par responsabilité vivante ; car il s'agit là de son propre avenir...

En y regardant de plus près, nous constatons que n'importe quel grand déploiement de puissance extérieure, politique ou religieuse (et l'on pourrait ajouter aujourd'hui à cette liste de Bonhoeffer : ou encore économique ou médiatique ou provenant de réseaux sociaux cloisonnés), frappe de stupidité une grande partie de l'humanité. Cela semble être carrément une loi psycho -sociologique. La puissance des uns a besoin de la stupidité des autres. Dans ce processus, ce n'est pas que certaines aptitudes de l'homme, comme l'intelligence, viennent à s'étioler ou à manquer brusquement, mais, sous l'influence écrasante de ce déploiement de puissance, l'homme est privé de son indépendance intérieure et dans telle ou telle situation qui se produit – de manière plus ou moins inconsciente- renonce à trouver une attitude personnelle. Qu'on ne s'y trompe pas : l'obstination fréquente de l'être stupide ne doit pas nous faire croire qu'il est autonome. Dans la discussion, on sent nettement que ce n'est pas à lui personnellement qu'on a affaire, mais aux slogans et aux mots d'ordre qui se sont emparés de lui. Il subit un charme, il est aveugle, victime d'un abus dans son propre être, maltraité. Devenu ainsi un instrument dépourvu de volonté propre, l'être stupide sera prêt à commettre n'importe quelle mauvaise action, et en même temps incapable de la reconnaître comme quelque chose de mauvais. C'est là que réside le danger d'un abus diabolique. Par là, des hommes pourront être anéantis pour toujours...

(1) Lettre de saint Jacques 4, 7.

(2) Évangiles selon saint Matthieu 24, 35 ; selon saint Marc 13, 31 ; selon saint Luc 21, 33.

Personne ne doit rendre méprisable l'optimisme en tant que volonté d'avenir, même s'il se trompe cent fois. Il est la santé de la vie que le malade ne doit pas contaminer. Il y a des hommes qui le tiennent pour pas sérieux, et des chrétiens comme non conforme à la spiritualité d'espérer un avenir terrestre meilleur et de s'y préparer. Ils croient au chaos, au désordre, à la catastrophe comme étant le sens des événements présents et échappent, dans la résignation ou dans une fuite pieuse hors du monde, à la responsabilité pour la vie à poursuivre, pour une construction nouvelle, pour les générations à venir. Il se peut que le Jugement dernier survienne demain, et alors nous voudrions bien cesser le travail pour un avenir meilleur, mais pas avant. (1)

D- : Les artisans de la chute du communisme en Europe

En dehors des catholiques polonais, d'autres chrétiens ont également joué un rôle essentiel dans la chute du communisme en Europe de l'est. Les pasteurs luthériens de la République Démocratique Allemande ont joué avec leurs communautés un rôle clé dans les semaines qui ont précédé l'ouverture du mur de Berlin le 9 novembre 1989. Dans le pays tchèque, pays en apparence plus déchristianisé depuis la condamnation et la mort sur le bûcher de Jean Hus, c'est un mouvement très pacifique, la révolution de velours qui met fin au communisme. En

Russie, bien que sa mémoire soit aujourd'hui occultée tant par l'Eglise orthodoxe que par le pouvoir politique, Alexandre Men, prêtre orthodoxe issu du judaïsme et assassiné à coups de hache au petit matin du 9 septembre 1990, alors qu'il se rendait célébrer la Liturgie dominicale, a été par ses catéchèses, ses études bibliques et sa grande ouverture oecuménique un acteur majeur des dernières années communistes de la Russie.

I - Karol Wojtyla devenu le pape Jean-Paul II

Karol Wojtyla, vénéré aujourd'hui dans toute l'église catholique comme le saint pape Jean-Paul II est un géant de l'histoire, sans doute l'homme qui a le plus marqué l'histoire de la fin du XXe siècle et du passage au IIIe millénaire de l'ère chrétienne. Il a été le levier qui a permis la chute du communisme et il a bien failli mourir martyr le 13 mai 1981 si, selon ses propres dires, en ce 13 mai anniversaire de la première apparition de Notre Dame de Fatima, Marie, la mère de Jésus, ne l'avait mystérieusement protégé.

(1) *Dietrich Bonhoeffer, Résistance et soumission, lettres et notes de captivité, Prologue, édition Labor et fides*

Le cardinal polonais Karol Wojtyla, devenu pape sous le nom de Jean-Paul II par souci de continuité avec ses prédécesseurs Jean XXIII et Paul VI, avait ponctué son homélie d'intronisation d'un *n'ayez pas peur*, directement inspiré de la Bible qui répète près de 365 fois cette expression *n'ayez pas peur* ou *soyez sans crainte*,

N'ayez pas peur ! Le 22 octobre 1978, place Saint-Pierre, cette injonction prononcée par le tout nouveau pape pour inaugurer son pontificat résonne bien au-delà des colonnes du Bernin. *Ouvrez, ouvrez toutes grandes les portes au Christ*, poursuit Jean-Paul II : *à sa puissance salvatrice, ouvrez les frontières des États, des systèmes politiques et économiques, les immenses domaines de la culture, de la civilisation et du développement.*

Sans aucun doute, ces trois premiers mots sont ceux qui, au-delà même des fidèles catholiques, ont marqué tous les contemporains du pape polonais, hommes politiques, responsables économiques, intellectuels de tout bord et femmes et hommes de tous horizons. Mais ces trois premiers mots ne sont pas du pape polonais qui ne fait que les redire de sa propre bouche. Ils sont proprement bibliques et évangéliques et prononcés en l'an 30 de notre ère le premier jour de la semaine à Jérusalem auprès du tombeau vide de Jésus : *N'ayez pas peur ! Vous cherchez Jésus de Nazareth, le Crucifié ? Il est ressuscité... (1).* Et c'est seule cette foi en Jésus Ressuscité qui anime Jean-Paul II, successeur de Pierre et nouvel hôte du Vatican.

Il est inutile ici de conter l'histoire du pontificat de Jean-Paul II que d'excellents historiens ont analysé (6). Qu'il suffise de rappeler sa contribution essentielle à la chute du communisme, ses voyages en Pologne et ses adresses directes au peuple polonais, ses soutiens au syndicat *Solidarnosc* et à son leader charismatique et très croyant Lech Walesa, ses rencontres avec Mikhaïl Gorbatchev, dernier dirigeant de l'URSS communiste et père de la *perestroïka*. Ou encore ses gestes de réconciliation définitive avec les juifs et sa prière

déposée dans le Mur des lamentations de Jérusalem.

II - Jerzy Popiełuszko

Ancien aumônier du syndicat *Solidarnosc*, le jeune vicaire Jerzy Popiełuszko fut assassiné le 19 octobre 1984 par la sécurité intérieure du régime communiste à l'âge de trente-sept ans. Il a incarné la résistance de tout un peuple au communisme. Son engagement ardent en faveur de la vérité, son courage, et sa mort en martyr ont ébranlé un régime totalitaire qui fut contraint de faire le procès de ses assassins. Aujourd'hui encore, écrit Bernard Bryen (1), cet appel à la résistance spirituelle, enracinée dans l'Évangile, garde toute son actualité.

(1) *Évangile selon saint Marc, 16, 6.*

(2) *Cf notamment, parmi des biographies nombreuses : en français Bernard Lecomte, Le Pape qui fit chuter Lénine.*

(3) *Bernard Brien, Jerzy Popieluszko, la vérité contre le totalitarisme, éditions Artège.*

Dans sa méditation des mystères douloureux du chapelet, lue quelques heures avant son assassinat, et qui constitue un autre grand texte de la *Résistance spirituelle* sur les grandes valeurs spirituelles d'amour, de liberté, de vérité, de justice et de paix, Jerzy Popiełuszko devait proclamer dans le sillage de saint Paul et de son compatriote, le pape Jean-Paul, II (1) :

C'est seulement celui qui peut vaincre le mal, qui reste lui-même riche en bien. Celui qui se soucie de son développement, qui s'enrichit des valeurs constituant la dignité humaine d'enfant de Dieu...

La vie, il faut la vivre dignement, car on n'en a qu'une...

Garder sa dignité pour pouvoir multiplier le bien et vaincre le mal, cela veut dire rester libre intérieurement, même dans des conditions d'asservissement extérieur, rester soi-même dans chaque situation de la vie. En tant que fils de Dieu, nous ne pouvons pas être des esclaves. Notre affiliation divine porte en elle l'héritage de la liberté. La liberté est donnée à l'homme, et la vérité est le premier trait de l'humanité. Elle a été offerte par Dieu non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour nos frères, d'où le devoir de la réclamer là où elle reste injustement limitée. Mais la liberté n'est pas seulement le don de Dieu, elle constitue également notre devoir pour toute la vie.

Prions le Seigneur Jésus-Christ, pour que nous gardions chaque jour la dignité d'enfant de Dieu.

Garder la dignité pour pouvoir multiplier le bien et vaincre le mal, c'est s'orienter dans la vie selon la justice. La justice émane de la vérité et de l'amour. Plus il y a de vérité et d'amour en l'homme, plus il y a, en lui, de justice. La justice doit aller de pair avec l'amour, car sans amour on ne peut pas être pleinement juste. Là où il manque l'amour et

le bien, la place est prise par la haine et la violence. En se laissant guider par la haine et la violence, on ne peut pas parler de justice. A cause de cela l'injustice est ressentie très douloureusement et cela se voit dans les pays, où « gouverner » repose non sur le service d'amour, mais sur la violence et la contrainte.

Il est important pour le chrétien de prendre conscience du fait que c'est Dieu lui-même qui est source de justice. Il est difficile donc de parler de justice là où il n'y a pas de place pour Dieu et pour ses commandements, où le mot « Dieu » est éliminé officiellement de la vie de la nation...

Prions pour que, dans notre vie de tous les jours, nous nous dirigeons selon la justice.

(1) Jerzy Popiełuszko, Méditation du chapelet à l'église des Saints-Frères-Martyrs-Polonais de Bydgoszcz le 19 octobre 1984, jour de son assassinat.

« Vaincre le mal par le bien », c'est rester fidèle à la vérité. La vérité est une faculté très subtile de notre raison. L'aspiration à la vérité a été inculquée à l'homme par Dieu, d'où, chez l'homme, existent une aspiration naturelle à la vérité et une aversion au mensonge...La vérité, ainsi que la justice, restent liées à l'amour, et l'amour coûte. Le véritable amour est serviable, donc la vérité, elle aussi, a son prix. La vérité réunit toujours les hommes et les unifie. La grandeur de la vérité effraie et démasque les mensonges des hommes mesquins, apeurés.

Depuis des siècles a lieu la lutte ininterrompue contre la vérité. La vérité est cependant immortelle, quant au mensonge, il périt de mort rapide ; de là donc, comme l'a dit le primat Wyszyński décédé : «Les hommes qui proclament la vérité n'ont pas besoin d'être nombreux ».

Le Christ en a choisi un petit nombre pour proclamer la vérité. C'est seulement le mensonge qui a besoin de beaucoup de mots, car le mensonge est détaillé et corrompible, il change comme la marchandise sur les rayons. Il a besoin d'être toujours renouvelé, d'avoir de multiples suppôts, qui, selon un programme, devront l'apprendre par cœur aujourd'hui, demain, dans un mois ; ensuite il y aura l'instruction d'urgence pour un autre mensonge... »

Nous devons apprendre à discerner le mensonge et la vérité. Cela n'est pas facile à l'époque où nous vivons. Cela n'est pas facile à l'époque où, comme le poète contemporain le dit, « jamais encore nos dos n'ont été autant flagellés avec les fouets du mensonge et de l'hypocrisie...

Prions pour que notre vie soit imprégnée de vérité.

Pour vaincre le mal par le bien, il faut se soucier de la vertu de courage. La vertu du courage est la maîtrise de la faiblesse humaine, surtout de la peur et de la terreur. Le chrétien doit se rappeler qu'il faut avoir peur uniquement de la trahison envers le Christ pour un peu de tranquillité.

Le chrétien ne doit pas se contenter de la condamnation du mal, du mensonge, de la lâcheté, de la haine, de la servitude, de la violence, mais il doit être lui-même un vrai témoin, le porte-parole et le défenseur de la justice, du bien, de la vérité, de la liberté et de l'amour. Il doit réclamer ces valeurs pour lui-même et pour les autres...

Quand un citoyen renonce à la vertu de courage, il devient esclave et cause le plus grand préjudice à lui-même, à sa personnalité humaine, à sa famille, à son groupe professionnel, à sa nation, à son Etat et à l'Eglise... Si l'Etat gouverne les citoyens effrayés, alors son autorité se dégrade, et s'appauvrissent la vie de la nation, sa vie culturelle et la valeur de sa vie professionnelle. Le souci du courage doit donc préoccuper autant les autorités que les citoyens.

Demandons au Christ qui portait la croix de nous montrer, dans notre vie quotidienne, le courage dans la lutte pour les valeurs vraiment chrétiennes.

Pour vaincre le mal par le bien et sauvegarder la dignité de l'homme, on ne doit pas user de violence...Celui qui n'a pas réussi à gagner le cœur et la raison s'efforce de l'emporter avec la violence. Chaque manifestation de violence prouve l'infériorité morale. Les plus importantes et les plus solides luttes que connaît l'histoire ont été les luttes de la pensée humaine. Les plus misérables et les plus courtes ont été les luttes de la violence. Une idée qui a besoin des armes pour subsister meurt d'elle-même. L'idée qui ne se nourrit que de la violence est dépravée. Une idée qui est capable de vivre conquiert par elle-même et attire des millions de personnes qui la suivent spontanément...

Prions pour que nous soyons libérés de la peur, de l'intimidation, mais surtout de l'envie de vengeance et de violence.

Tout est dit dans le testament de ce véritable témoin de l'évangile, de ce témoin de la vérité, de l'amour, de la justice et de la paix, vainqueur comme son Seigneur Jésus-Christ et par delà la mort, du mensonge, de l'oppression et de la haine pour lui-même mais aussi dès ici bas pour ses compatriotes pour lesquels il a pacifiquement résisté et combattu.

III-Alexandre Men :

Dans son introduction à la version française de son livre *Jésus, le Maître de Nazareth* (1) (dont le titre russe original est *Jésus, le Fils de l'Homme*), livre aujourd'hui épuisé en langue française, son traducteur Giovanni Guaïta écrit à propos d'Alexandre Men :

Le 9 septembre 1990, la hache de l'assassin s'abat sur un homme qui n'est pas seulement un prêtre de village mais le symbole d'une Eglise en train de sortir des catacombes, forte, sûre, prête au dialogue avec le monde.

Qui a tué Alexandre Men ? Le KGB ? Un antisémite exalté ? Un fondamentalisme orthodoxe fanatique ? Ou simplement un fou, un déséquilibré ? Ces questions resteront peut-être sans réponse. Une seule certitude : « le phénomène Alexandre Men » était devenu gênant pour ceux qui voulaient réduire l'Eglise à un lieu de culte, un sujet obéissant, ou un musée.

Alexandre Men a en effet joué un rôle essentiel dans le réveil de la foi chrétienne orthodoxe en Russie après des décennies d'athéisme officiel. Organisateur de groupes de catéchèse, de préparation aux sacrements, d'aide aux malades et aux personnes âgées, d'études de l'Écriture Sainte, il fut aussi très ouvert à une vraie fraternité avec toutes les autres églises chrétiennes, avec le judaïsme et avec les autres grandes religions. Et il établit des relations d'amitié profonde avec des communautés à caractère œcuménique et spirituel venues d'Europe occidentale comme Taizé, les Focolari ou l'Emmanuel.

Son chef d'œuvre précité, *Jésus, le Maître de Nazareth*, loin d'être un récit quelconque, parmi tant d'autres, sur la vie de Jésus ou encore un ouvrage théologique abstrait est un témoignage contemporain sans précédent sur la vie, la mort et la Résurrection de Jésus et qui trouve sa force de conviction, à l'image du témoignage des apôtres et des premiers chrétiens, dans les persécutions subies par Alexandre Men sous l'aire soviétique et dans sa mort comme martyr de sa foi le 9 septembre 1990.

(1) *Alexandre Men, Jésus le Maître de Nazareth, éditions Nouvelle Cité, 1999.*

(2) *On sait qu'en grec « martyr » signifie « témoin ».*

E - Les peuples résistants spirituels :

On peut dire que certains peuples ont été et sont des résistants spirituels et sujets dans leur identité de peuple à des persécutions de divers Césars.

Ne nous y trompons pas : ce sont souvent des peuples aux fortes valeurs spirituelles, détonnant au sein d'ensembles qui ont une religiosité de façade imprégnée d'hypocrisie ou qui défient leurs Césars, qui ont subi au cours de l'histoire les plus fortes discriminations et

persécutions lesquelles ont pu aller jusqu'à des génocides. Songeons à la Shoah des juifs dans l'Europe nazie, à l'extermination des arméniens et autres chrétiens d'Orient dans la Turquie de la première guerre mondiale, aux persécutions des tibétains, ou des yézidis d'Irak.

Tous ces peuples pensaient autrement, de manière non politiquement et non dogmatiquement correcte. Mais tous, à l'image du Serviteur souffrant d'Isaïe (1) et du Christ ont révélé et révélé ainsi la force de leurs convictions spirituelles.

Certes, à la différence des fortes personnalités individuelles que nous allons évoquer ci-dessus, les souffrances et les génocides de ces peuples ne correspondent pas à une attitude volontaire de défi et de mise en cause du milieu environnant et ces communautés ont souvent servi avec loyauté la nation où elles étaient insérées ; que l'on songe notamment à l'attitude patriotique des juifs allemands au cours de la première guerre mondiale telle que la relate Edith Stein dans *Vie d'une famille juive* (2) ou encore à Alfred Dreyfus qui, après sa réhabilitation, combattit vaillamment durant cette même guerre au sein de l'armée française.

Mais il n'en reste pas moins vrai que ces communautés, de par leurs propres traditions spirituelles, constituaient et constituent des remises en cause implicites, mais certaines, des monolithismes de pensées et de dogmes au cœur de tous les nationalismes et qu'elles sont le vivant témoignage d'une nécessaire et tolérante altérité humaine comme d'ailleurs d'une indispensable désacralisation de tous les Césars.

(1) *Isaïe (Esaïe) 53.*

(2) *Editions du Cerf, 2008.*

IV- Perspectives :

Certes, les données historiques et sociologiques de l'Allemagne nazie comme de la Pologne des années 80 ont aujourd'hui disparu et le monde de 2022 n'est plus celui de 1945 ou de 1980.

Mais on peut avancer sans risquer de se tromper que la résistance spirituelle est de plus en plus nécessaire à bien des égards pour donner à l'humanité des raisons concrètes de vivre et d'espérer, qu'il s'agisse des droits des migrants et des catégories sociales défavorisées, de plus en plus nombreux dans un monde déséquilibré, inéquitable et en proie aux changements climatiques, de la protection de notre milieu de vie, de notre biosphère, de notre maison commune, la planète Terre avec ses diverses composantes vitales, végétales, animales et humaines ou encore de la défense de toute vie humaine de sa conception à sa mort ou de la lutte contre les totalitarismes toujours présents et qui trouvent leurs racines dans les divers avatars du marxisme-léninisme, du national-socialisme, ou du fondamentalisme religieux.

Il y aura de grands tremblements de terre et, en divers lieux, des famines et des épidémies ; des phénomènes effrayants surviendront, et de grands signes venus du ciel...

Les hommes mourront de peur dans l'attente de ce qui doit arriver au monde, car les puissances des cieux seront ébranlées. Alors, on verra le Fils de l'homme venir dans une nuée, avec puissance et grande gloire. Quand ces événements commenceront, redressez-vous et relevez la tête, car votre rédemption approche...

Restez éveillés et priez en tout temps... (1)

Plus que jamais, de grands efforts, c'est-à-dire une recherche éperdue d'amour, de vérité, de justice et de paix sont nécessaires de la part de chacun et de tous pour anticiper ou, à tout le moins, surmonter les multiples nuages environnementaux, épidémiologiques, économiques, sociaux et géo-politiques qui affectent notre planète bleue. Devant une telle perspective, il nous appartient bien de rechercher non pas de vieilles recettes qui joueraient les uns contre les autres, mais une connaissance spirituelle nouvelle de toute l'humanité, une naissance dans l'Esprit avec tous.

(1) Evangile selon saint Luc ch 21, v 11,26-28 et 36